

Circuit de la Corniche à Sète



Visorando



Trace n° 47962321

Une randonnée proposée par papouoro

Parcours pittoresque le long de la côte rocheuse qui relie le quartier de la Corniche au port de Sète en passant par le Théâtre de la Mer, ancien Fort Saint-Pierre. De belles échappées sur le cimetière marin cher à Paul Valéry ainsi que sur le Môle Saint-Louis et le brise-lame. Voie piétonne surplombant la mer.

Durée	1h 25	Difficulté	Facile
Distance	4,65 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	42 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	42 m	Commune	Sète (34200)
Point haut	51 m		
Point bas	3 m		

Description

Parking : Rue Pasteur Lucien Benoît

(D/A) Gagner la Rue du Périgord en bas du parking. Prendre à gauche pour accéder à la Corniche de Neubourg, traverser au passage piéton et accéder à l'escalier. Descendre et prendre à gauche le chemin qui longe la mer jusqu'à la Plage du Lazaret.

Passer devant le poste de secours et la buvette et arriver sur un large chemin. Le prendre à droite pour longer la corniche rocheuse du Cap de Sète avec la petite Crique de la Tortue. Arriver au-dessus de la Plage de la Vigie.

(1) Prendre à gauche les escaliers sous un porche entre deux immeubles. Suivre ensuite à droite la Rue de Savoie jusqu'à sa jonction avec la Promenade Maréchal Leclerc.

La suivre à droite le long de la corniche rocheuse. Au niveau de la Crique de la Nau, quitter la promenade pour emprunter le sentier côtier qui descend en direction de la crique et remonter ensuite (sentier raviné). Possibilité de l'éviter en restant sur la promenade.

Le sentier, et la promenade, débouchent sur le Bois de Mon Cœur (*cher à Georges Brassens*) surmonté par le monument dédié à la résistance et au Maquis Jean-Pierre.

(2) Rester sur le sentier longeant la côte rocheuse et récupérer la promenade un peu plus loin. Elle passe près de la fresque dédiée à la Mer Méditerranée (Mare Nostrum des romains, sur la gauche de l'autre côté de la rue). Continuer jusqu'au parking du Théâtre de la Mer.

Passer à droite du monument aux morts, toujours en longeant la côte rocheuse, pour arriver à l'entrée du Théâtre de la Mer qui est installé dans le Fort Saint-Pierre (panneau sur histoire du fort).

Entrer dans le fort et monter l'escalier jusqu'à une petite esplanade surplombant le port de plaisance, le Môle Saint-Louis et le brise-lames.

(3). *Au-dessus de vous sur la gauche : le cimetière marin et le Musée de la Mer.* Revenir sur ses pas le long de la promenade jusqu'au passage piéton du Chant des Vagues.

(4) L'emprunter et monter la ruelle en face pour déboucher dans la Rue Jean Vilar (*ancienne Route d'Agde*). Bifurquer à gauche sur cette rue, *ne pas manquer l'entrée du n° 58 décorée d'une fresque*, et la suivre jusqu'à son croisement avec la Rue René Cassin. Continuer tout droit au rond-point et monter la rue jusqu'à l'intersection avec la Rue de la Butte Ronde.

(5) Descendre cette rue jusqu'à la Place Édouard Herriot. Prendre à droite, passer devant le casino et traverser au niveau du parking (commerces et WC).

(6) *Remarquer au passage la fresque en mosaïques de Christophe Cosentino*, et descendre à droite la Rue du Pasteur Lucien Benoît jusqu'au lieu de stationnement **(D/A)**.

Informations pratiques

Prévoir une bouteille d'eau pour le parcours.

Au retour : Place Édouard Herriot : bars, restaurants, commerces et WC publics

A proximité

Le Bois de mon cœur, monument à la résistance.

Fresque représentant la mer Méditerranée.

Théâtre de la mer (Fort Saint-Pierre). Point de vue sur l'entrée du port et le cimetière marin.

Points de passages

D/A Parking Rue Pasteur Lucien Benoît

| N 43.394321° / E 3.671589° - alt. 9 m - km 0

1 Plage de la Vigie

| N 43.392663° / E 3.678774° - alt. 7 m - km 0.99

2 Au bois de mon cœur

| N 43.392833° / E 3.684554° - alt. 11 m - km 1.61

3 Fort Saint-Pierre

| N 43.394213° / E 3.692871° - alt. 12 m - km 2.43

4 Passage piéton du Chant des Vagues

| N 43.392582° / E 3.690087° - alt. 13 m - km 2.78

5 La butte ronde

| N 43.39672° / E 3.679717° - alt. 51 m - km 3.79

6 Parking Place Édouard Herriot

| N 43.394432° / E 3.676714° - alt. 18 m - km 4.23

D/A Parking Rue Pasteur Lucien Benoît

| N 43.39433° / E 3.67159° - alt. 9 m - km 4.65

58 Rue Jean Vilar Fresque sur le mur et le portail d'entrée.

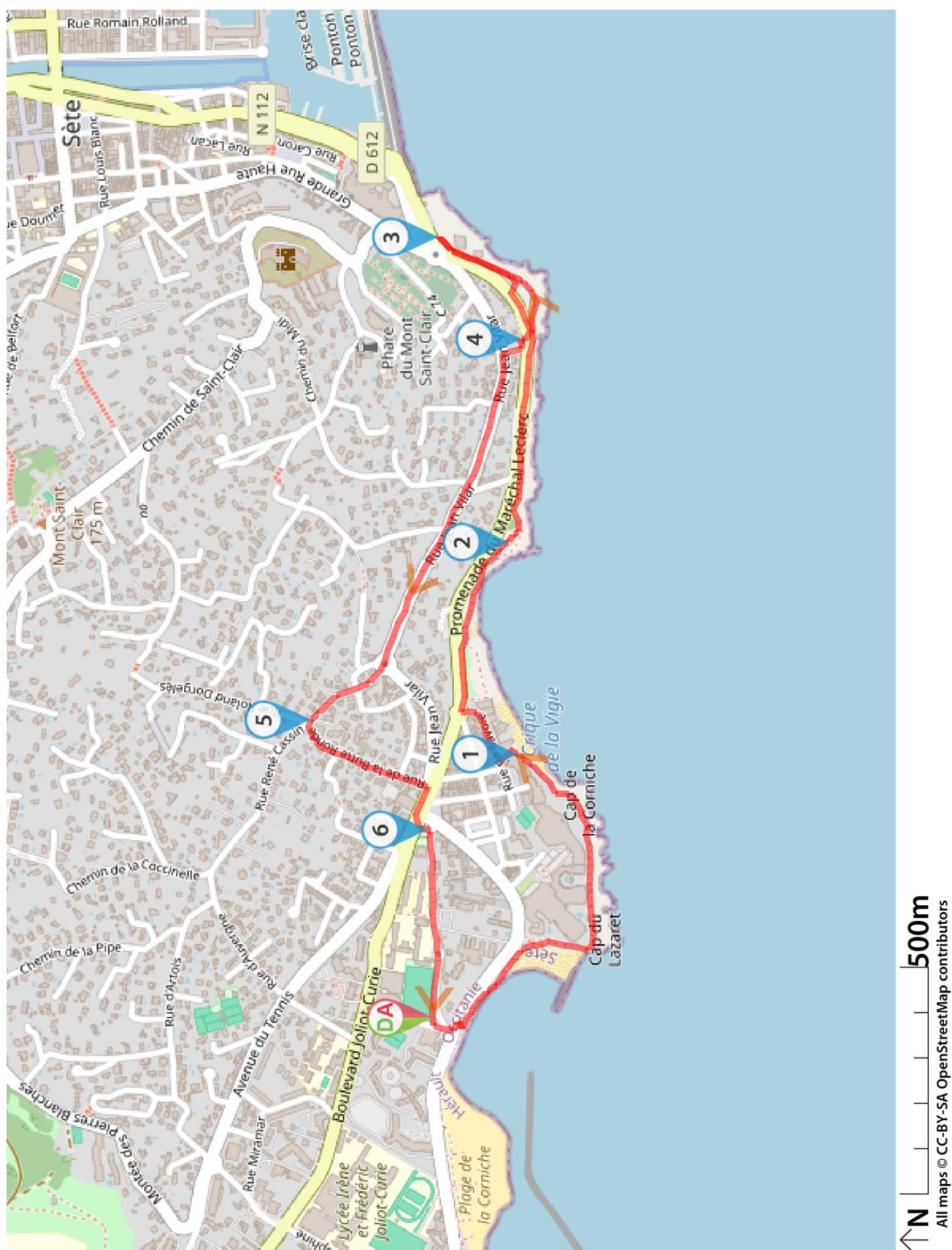
Parking de la Corniche : Fresque en mosaïque de Christophe Cosentino.

Plage du Lazaret : fin du 16^e siècle ce fut l'emplacement choisi par Henri IV pour y établir le premier port dont le projet fut abandonné en 1603. Lors de l'épidémie de peste de 1721 un lazaret fut érigé pour mettre en quarantaine les navires venant de l'Est. Le nom est resté.

(5) Rue de la Butte Ronde : la Butte Ronde, lors de l'édification du port du Lazaret, était surmontée d'un fortin équipé d'une batterie de canons pour défendre le port.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-corniche-a-sete/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



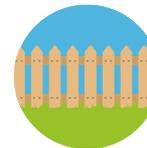
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.